

PROJET D'AGRANDISSEMENT

LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

D'HÉBERTVILLE-STATION



MÉMOIRE DES MUNICIPALITÉS :
Saint-Bruno, Hébertville, Hébertville-Station

Présenté au
Bureau d'audience publique sur l'environnement

Le 9 octobre 2025

Résolutions des municipalités de Saint-Bruno (N° 224.10.25), d'Hébertville (N° 8476-2025) et d'Hébertville-Station (N° 10468.10.2025), jointes en annexe, déléguant M. Philippe Lusinchi, urbaniste, à présenter un Mémoire en leur nom.

Aux premières loges des impacts du LET, les deux municipalités hôtes, Saint-Bruno et Hébertville-Station, adressent un Mémoire au BAPE sur le projet d'agrandissement. Cette opinion est également partagée avec la municipalité d'Hébertville, considérant que les trois municipalités ont formellement entrepris un processus de fusion municipale (Règlements : 434-25, 583-25, 2025-06 adoptés le 8 septembre 2025). Ce mémoire n'a pas la prétention de représenter une analyse exhaustive sur les inconvénients anticipés pour l'agrandissement du LET d'Hébertville-Station. Il présente une réflexion commune des trois municipalités sur les enjeux de la cohabitation avec les installations du LET recevant toutes les matières résiduelles du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le LET d'Hébertville-Station, construit en 2014 par un regroupement des trois MRC du Lac-Saint-Jean, reçoit aujourd'hui les matières résiduelles de quatre MRC avec l'ajout de celle du Fjord du Saguenay. C'est d'ailleurs en raison de l'addition des matières résiduelles du Saguenay qu'il est question aujourd'hui d'agrandir le LET existant à Hébertville-Station et, conséquemment, d'analyser les enjeux municipaux relatifs à ce projet.

D'emblée, les trois municipalités regroupées soutiennent le projet d'agrandissement du LET d'Hébertville-Station, notamment sur le principe d'améliorer des infrastructures mises en place depuis 2014 plutôt que d'en créer de nouvelles.

Par améliorer les équipements et infrastructures existantes, nous pensons :

- au transport des matières résiduelles et au chemin qui donne accès au LET où il y a lieu de favoriser une meilleure cohabitation entre le volume de camionnage, les propriétaires et les villégiateurs ;
- aux questions du bruit des opérations du LET et du dynamitage associés à la construction des cellules où, malgré les efforts déployés, il y a toujours place à mieux faire, particulièrement pour la quiétude des résidents autour du site ;
- aux épisodes d'odeur pour lesquelles la RMR a construit des équipements atténuants cet inconvénient mais qui demeure un impact sensible pour la population ;
- à la présence accrue des goélands où beaucoup d'efforts sont déployés mais, encore ici, il y a place à l'amélioration.

Nous sommes donc persuadés qu'il est plus judicieux de bien planifier l'agrandissement du site existant plutôt que de créer un nouveau site, de nouveaux impacts, de nouvelles infrastructures. Nous préférons que les efforts soient concentrés dans la façon d'améliorer ce qui a été mis en place depuis 2014 en matière de traitement des matières résiduelles, de moderniser les ententes et les mesures déployées jusqu'à maintenant, plutôt que de recommencer avec une page blanche, un nouveau site, de nouveaux impacts, un nouveau terrain récepteur.

Partageons ensemble (50 municipalités) une approche où les installations de traitement des matières résiduelles contribuent à la création d'une valeur ajoutée à notre territoire. Permettez-nous d'espérer que le traitement des matières résiduelles sur notre territoire pourrait contribuer à la création de projets environnementaux en périphérie du site, ou encore, des projets de valorisation de certaines matières résiduelles créateurs d'emplois locaux. Privilégier des gestes simples comme établir le siège social de la RMR au sein des municipalités hôtes favoriseraient des retombées significatives dans le milieu récepteur.

Enfin, toujours dans une perspective de développement durable, il serait judicieux que le projet d'agrandissement dispose d'un plan clair pour la fin de vie du LET d'Hébertville-Station, sa restauration et la pérennité du territoire qui reçoit les matières résiduelles de cinquante municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

ANNEXE



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO, TENUE LE 6^e JOUR DU MOIS D'OCTOBRE 2025, À 18 H 30.

Sont présents(es) : M. François Claveau
M. Sylvain Maltais
M. Yvan Thériault
MME Jessica Tremblay

Sont absents(es) : M. Marc-Olivier Gagné
M. Gaston Juair

membres de ce conseil et formant quorum.

224.10.25

DÉPÔT D'UN MÉMOIRE AU BAPE DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LET À HÉBERTVILLE-STATION

Il est proposé par M. le conseiller Yvan Thériault, appuyé par Mme la conseillère Jessica Tremblay d'approuver le dépôt d'un Mémoire lors des audiences du Bureau d'audiences publiques (BAPE) qui se tiendront à Hébertville-Station le 14 octobre prochain, Mémoire qui sera préparé conjointement avec les municipalités d'Hébertville et d'Hébertville-Station.

Il est en outre résolu que M. Philippe Lusinchi, urbaniste, soit délégué par les trois municipalités pour en faire la présentation.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Copie certifiée conforme,

Ce 8^{ième} jour d'octobre 2025


Rachel Bourget, directrice-générale
et greffière-trésorière

François Claveau, maire



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LAC SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

RESOLUTION 8476-2025

**DÉPÔT D'UN MÉMOIRE AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)
DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU LET À HÉBERTVILLE-STATION**

RÉSOLUTION EXTRAITE du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le 6 octobre 2025 à 19h à laquelle étaient présents Mme Caroline Gagnon, conseillère, Mme Myriam Gaudreault, conseillère, Mme Éliane Champigny, conseillère, M. Tony Côté, conseiller, M. Dave Simard, conseiller, M. Régis Lemay, conseiller, qui siègent sous la présidence de Marc Richard.

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'approuver le dépôt d'un Mémoire* lors des audiences du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui se tiendront à Hébertville-Station le 14 octobre prochain. Mémoire qui sera préparé conjointement avec les municipalités d'Hébertville et d'Hébertville-Station.

Il est en outre résolu que M. Philippe Lusinch, urbaniste, soit délégué par les trois municipalités pour en faire la présentation.

*Le Mémoire sera acheminé sous peu.



Sylvain Lemay
Directeur général et greffier-trésorier

Copie conforme (sous réserve des approbations)
donnée à Hébertville le 7 octobre 2025

Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station

Résolution numéro 10468.10.2025 d'une séance régulière du conseil municipal d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, le lundi 6 octobre 2025 à 19 h 30, sous la présidence de monsieur Michel Claveau, maire.

Présents : M. Michel Claveau, Maire
Mme Émilie Vaillancourt, conseillère # 1
M. Robin Côté, conseiller # 2
Mme Mylène Blackburn, conseillère # 4
Mme Lily Paquette, conseillère # 6

Absence motivée :

M. Sylvain Boily, conseiller # 3

Formant quorum.

Assistent également à la séance : madame Marie-Ève Roy, directrice générale et greffière-trésorière, ainsi que monsieur Pascal Vermette, directeur général adjoint et des opérations.

**DÉPÔT D'UN MÉMOIRE AU BAPE DANS LE CADRE DU PROJET
D'AGRANDISSEMENT DU LET À HÉBERTVILLE-STATION**

Il est proposé par madame la conseillère Lily Paquette, appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'APPROUVER le dépôt d'un Mémoire lors des audiences du Bureau d'audiences publiques (BAPE) qui se tiendront à Hébertville-Station le 14 octobre prochain, Mémoire qui sera préparé conjointement avec les municipalités d'Hébertville et d'Hébertville-Station.

Il est en outre résolu que M. Philippe Lusinchi, urbaniste, soit délégué par les trois municipalités pour en faire la présentation.

Vraie copie certifiée conforme
à Hébertville-Station
ce 7^{ème} jour d'octobre 2025



Mme. Marie-Ève Roy,
Directrice générale et greffière-trésorière



M. Michel Claveau,
Maire